

D\_2024\_004

Envoyé en préfecture le 31/01/2024

Reçu en préfecture le 31/01/2024

Publié le

Région  
Levraut

ID : 028-212804157-20240126-D24004-DE

## TARIFS COMMUNAUX AU 01/02/2024

## SALLE DES FÊTES PAUL BRIÈRE

		du 13/4 au 12/10	du 13/10 au 13/04	supplément chauffage Hors
WEEK END et jour férié	Habitants Villemeux	440 €	500 €	60 €
	Associations Villemeux 2/an	gratuit		
	Associations villemeux au-delà de 2/an	350 €	410 €	60 €
	Associations HC-adhérent Villemeusien 2/an			
	Associations HC-adhérent Villemeusien au-delà 2/an	650 €	710 €	60 €
	Manifestation payante			
Habitants ou associations HC		1 200 €		
Tarif journée en semaine (du lundi au jeudi) pro. seulement		235 €	265 €	30 €
Cautiön principale		700 €		
Cautiön ménage		150 €		
Arrhes		30% du tarif		
LOCATION TABLES ET BANCS				
table ronde (uniquement à la salle des fêtes et installée par les ST)		8 €		
1 table 4 m + 3 tréteaux + 2 bancs		5 €		
1 table 2,20m + 2 bancs		6 € + cautiön 260 €		
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC				
Droit de place (hors fête foraine)		2 € par jour par mètre linéaire		
Chevalet limité à 1m2		10€ le m2 / an		
Étal devant commerce		5€ / m2 / an		
Forfait cirque		50 € par jour et 1.500 € de cautiön		
CIMETIÈRE				
Concession				
Cinquantenaire		567 €		
Trentenaire		394 €		
Superposition				
30 ans		126 €		
perpetuelle avec droit d'enregistrement		152 €		
Vacation arrivée de corps		21 €		
Columbarium				
10 ans		320 €		
20 ans		530 €		
30 ans		740 €		
Dispersion des cendres		52 €		
Cavernes				
15 ans		175 €		
30 ans		315 €		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le : 31 JAN. 2024

Et publication ou notification du : 31 JAN. 2024

